

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

TOLOZAN JEAN FRANÇOIS (1722-1802)

par Dominique Saint-Pierre

Il est né à Lyon, place Saint-Pierre, et baptisé le 1^{er} août 1722, paroisse Saint-Pierre Saint-Saturnin. Parrain : Jean François Gesse, marchand bourgeois, son oncle maternel (1692-1758, fabricant et marchand d'étoffes précieuses, qui deviendra seigneur de Janneyrias, Malatrait et Poisieu); marraine : Marguerite Tolozan, sa tante, veuve de Jean Pesse, maître chirurgien. Il est le deuxième fils d'Antoine Tolozan (Embrun [Hautes-Alpes] 26 novembre 1687-Saint-Pierre Saint-Saturnin, 19 décembre 1754), et de Benoîte Gesse (7 octobre 1693-Saint-Pierre Saint-Saturnin, 9 novembre 1766), fille d'un marchand de soie. Antoine Tolozan, fils d'un simple capitaine des milices bourgeoises d'Embrun qui en 1717 serait « *sorti de ses montagnes en sabots, et avec une pièce de 24 sous dans sa poche* » (Abbé Georgel) et entré comme garçon de comptoir chez François Genève, marchand fabricant à Lyon. Il est qualifié de « marchand » lors de son mariage le 5 février 1719 dans l'église Saint-Paul. Il fait rapidement fortune comme marchand, fabricant de tissus en soie et banquier et achète en 1736 une charge de conseiller, secrétaire du roi en la chancellerie près la cour des monnaies. Il acquiert également la seigneurie de Montfort, fief situé à Lissieu, relevant de la baronnie de Chasselay. Entre 1740 et 1746, il construit un immense immeuble qui coupe de la rue Longue à la place du Plâtre, et il charge l'architecte Ferdinand Delamonce* (Munich 1678-Lyon 1753) de lui construire un second et superbe bâtiment quai Saint-Clair (act. quai Lassagne, 19 place Tolozan), dont il fait son domicile. Son quatrième fils, Louis Tolozan – né à Lyon le 29 juin 1726, baptisé paroisse Saint-Pierre Saint-Saturnin le 30 juin, mort au château d'Oullins le 10 décembre 1811, seigneur de Montfort à la mort de son père, recteur de la Charité de 1764 à 1766, membre associé de l'Académie en 1780, négociant, trésorier et receveur-général des deniers communs de la ville de Lyon du 1^{er} janvier 1776 à 1784 –, a été le dernier prévôt des marchands de Lyon, siégeant du 2 janvier 1785 à 1789. Pour l'honorer la ville a donné son nom à la place. Il avait épousé à Saint-Nizier le 31 mai 1757 Marie Anne Audra, née le 28 mars 1734, fille de Laurent Audra, recteur de la Charité en 1744, échevin en 1770, et nièce de l'abbé Joseph Audra*. Le cinquième fils, Claude Tolozan d'Amaranthe, né et baptisé à Saint-Pierre et Saint-Saturnin le 15 juillet 1728, mort à Lyon en mars 1798, a été conseiller-rapporteur au tribunal des maréchaux de France, puis introducteur des ambassadeurs. Il avait réuni à Paris une belle collection de tableaux (*Catalogue d'une riche collection de tableaux, dessins, gouaches, miniatures, estampes.. etc., le tout rassemblée avec autant de goût que de dépense par feu Claude Tolozan [...] La vente [...] s'en fera [...] le 4 ventôse an 9, répondant au 23 février 1801 [...] et jours suivans, etc.*, Paris : Paillet et Delaroche, 1801). Jean François devient avocat général près la cour des monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon le 28 janvier 1746, avocat du roi en la juridiction de la douane de Lyon le 24 mai de la même année.

Nommé maître des requêtes le 31 décembre 1765, il est fait intendant du commerce par décision du roi du 22 décembre 1776, enregistré par le Conseil le 28, charge équivalente à celle d'un ministre du commerce. Il s'occupe de la caisse destinée aux encouragements du commerce, des manufactures, des mines, des pépinières... Il donne sa démission le 12 août 1792, en raison de sa santé. Retiré sur ordre du Comité de sûreté générale au Plessis-Picquet, il y est arrêté le 3 frimaire an XI et incarcéré dans la maison de Port-Libre, rue de la Bourbe. Libéré, il rentre à Lyon. « *M. de Tolozan avait une réputation de probité qui inspirait une confiance générale; son caractère était doux et prévenant dans la société, mais devenait inflexible quand il fallait combattre l'injustice : quoique versé dans la belle littérature et doué de toutes les connaissances relatives à son état, il dédaignait dans ses écrits les ornements du style, pour n'y faire valoir que la force et la gravité de la raison et le maintien de la loi* » (Abbé Georgel). Il avait épousé Marie Anne Perrin de Roche, fille d'Alexis Bonaventure Perrin de Vieux Bourg (dont le père avait été échevin de Lyon), seigneur de Roche-la-Molière, et de Suzanne Adamoli (née en 1703), sœur de Pierre Adamoli*, lequel, dans un codicille de son testament du 10 mai 1766, nomme Jean François Tolozan comme exécuteur testamentaire. Il est mort à Lyon, division du Midi, le 3 vendémiaire an XI [25 septembre 1802], à l'âge de 85 ans. Il demeurait alors 159 rue Saint-Joseph [act. rue Auguste-Comte).

ACADÉMIE

Le 19 mars 1748, Parcieux*, directeur, propose pour remplacer Dugas père, décédé, l'abbé Pernety, l'abbé Greppo et M. Tolozan ; mais sans suite. Tolozan est élu le 20 mars 1753 à l'Académie des sciences et belles-lettres, à la place d'Étienne Lombard*. Remerciement de réception le 1^{er} mai 1753. Communications : 2 décembre 1755, *L'augmentation numérique de l'argent a été une des principales causes du changement dans l'empire français sous la 3^e race* ; le 7 mai 1765, *Quel serait l'impôt le moins onéreux en cas de nécessité sur les citoyens d'une ville de commerce et de manufactures ?* Le 13 mai 1766, il devient vétéran. Il a été membre associé de l'Académie d'agriculture de France en 1784.

BIBLIOGRAPHIE

Jean François Georgel, *Mémoires pour servir à l'histoire des événements de la fin du xviii^e siècle* : J.-G. Imbert, Paris, 1817, t. I, p. 533-534. – Péricaud. – Jean S. Passeron, « Notice sur L. Tolozan de Montfort », *RLY* 6, 1837, p. 82-144. – Delandine, *De la Milice et Garde Bourgeoise de Lyon ; Hommage qu'elle a rendu à M. Tolozan de Montfort, Prévôt des Marchands & Commandant de cette Ville*, s.l., s.n., 1786, 32 p., portrait. – Blandine Aquillière, « Une collection d'art au xviii^e siècle : la collection Claude Tolozan », *Travaux de l'Institut d'Histoire de l'Art de Lyon CNRS*, Paris, 1990. – Site Geneanet de Guy Tolozan.

MANUSCRITS

Réflexions sur la musique et la peinture des Anciens, 27/3/1748, Ac.Ms158 f°28. – *Réponse au remerciement de M. Tolozan lors de sa réception le 1^{er} mai 1753*, Ac.Ms157 f°71. – *Tolozan demande à l'Académie de proposer une inscription latine pour la première pierre du Pont de*

l'Archevêché, 4 août 1788, Ac.Ms268-IV f°367. – *Contrat de vente par Jean-François Tolozan, maître des requêtes, à Louis Tolozan et Claude Tolozan, introducteur des ambassadeurs, de quatre maisons sises à Lyon, rue du Plâtre et rue Longue, passé devant Me Lagrenée, notaire à Paris, le 11 octobre 1774*, BML, Ms 1761. – *Louis de Tolozan de Montfort, associé honoraire : correspondance avec l'Académie envoyée depuis son château d'Oullins au sujet de la bibliothèque donnée par son oncle Adamoli**, au cours de l'an 9, Ac.Ms275-1, f°26, 57, 93, Ms 275-III f°573. – *Notules biographiques sur Barros Fleurieu Tolomas, Tolozan, Nonotte, Pouteau, Goiffon, Genève, Champigneulle, Rast, Gaudin, Castillon, document relatif à l'Histoire de l'Académie de Dumas*, Ac.Ms270 f°86 à 98.

PUBLICATIONS

Observations sur la réforme de l'ordonnance de commerce de 1673, Chaudon et del., s.d. – *Règlement du Conseil, précédé de l'explication des différents articles compris dans chacun des chapitres; avec les formules des procédures qu'on y suit, et celles des jugements qui s'y rendent*, Paris : Moutard, 1786. – *Règlement Du Conseil : Précédé De L'Explication Des Différens Articles Compris Dans Chacun Des Chapitres : Avec les Formules des Procédures qu'on y suit, & celles des Arrêts ou Jugements qui s'y rendent*, Paris : Moutard, 1786. – *Mémoire sur le commerce de la France et de ses colonies*. Paris : Moutard, 1789. – *Observations sur le projet de règlement pour la fabrique des étoffes d'or, argent et soie par Tolozan, ci-devant intendant du commerce. 11 floréal an IX*, s.l., s.d.